

Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération

Appel de mises en candidature: Manitoba

2010



Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération

Appel de mises en candidature : Manitoba

Le premier ministre du Manitoba vous invite à nommer des personnes dignes de recevoir le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2010.

Date limite de présentation des mises en candidature: le 28 mai 2010

Conseil de la fédération

En juillet 2004, les premiers ministres du Canada ont décidé de créer un prix spécial annuel pour souligner les réussites dans le domaine de l'alphabétisation à l'échelle du pays. Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération vise à reconnaître les réalisations exceptionnelles, les pratiques novatrices et l'excellence en alphabétisation. Chaque année, 13 médaillons sont décernés aux lauréats, soit un prix individuel pour chaque province et territoire.

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération pour le Manitoba vise à reconnaître les réalisations dans le domaine de l'alphabétisation pour adultes. **En 2010, ce prix sera décerné à un apprenant adulte.**

Qui est admissible au Prix?

Pour être proposé comme candidat, il faut :

1. être un apprenant adulte manitobain qui a participé activement à un programme d'alphabétisation ou d'acquisition des compétences essentielles au cours des 18 derniers mois;
2. résider au Manitoba;
3. avoir progressé de manière exceptionnelle dans son apprentissage;
4. avoir aidé d'autres personnes dans le domaine de l'alphabétisation ou contribué à leur apprentissage;
5. consentir à être proposé comme candidat.

Qui peut proposer une candidature?

Pour proposer un candidat ou une candidate, il faut faire partie de l'un des groupes suivants :

- éducateurs en alphabétisation ou bénévoles offrant actuellement de l'enseignement dans le domaine de l'alphabétisation ou de l'acquisition des compétences essentielles;
- programmes, groupes ou organismes publics, privés ou sans but lucratif participant à la prestation d'un programme d'alphabétisation ou à des recherches ou à des services d'intervention dans le domaine de l'alphabétisation;
- entreprises, sociétés ou syndicats offrant des programmes d'alphabétisation ou d'acquisition des compétences essentielles en milieu de travail;
- Manitobains ou Manitobaines qui reconnaissent les réalisations d'un apprenant adulte dans le domaine de l'alphabétisation.

Les employés du gouvernement du Manitoba et les membres individuels du comité de sélection ainsi que les membres de leur famille ne sont pas admissibles au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération (Manitoba).

Processus de sélection

Un comité de sélection indépendant dans chaque province et territoire examine les nominations et sélectionne le lauréat ou la lauréate pour la province ou le territoire en question.

La personne choisie en sera avisée avant l'annonce publiée en août 2010.

Présentation du Prix

Le Prix comprend un médaillon et un certificat.

Le lauréat ou la lauréate de chaque province et territoire sera annoncé par les premiers ministres lors de la réunion annuelle du Conseil de la fédération. En 2010, l'annonce aura lieu en août.

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération sera remis au lauréat ou à la lauréate à l'automne 2010.



Procédure de présentation d'une candidature

Les personnes qui proposent une candidature doivent être au fait des activités de la personne proposée dans le domaine de l'alphabétisation.

Il est possible de proposer autant de candidats ou de candidates que vous le souhaitez, en utilisant un formulaire distinct.

La trousse de mise en candidature doit inclure les renseignements suivants :

1. Un formulaire de mise en candidature (ci-joint) dûment rempli

- Veuillez écrire en lettres moulées ou dactylographier. Assurez-vous que le nom du candidat ou de la candidate est correctement épelé car il sera utilisé à des fins officielles.

2. Un exposé décrivant la manière dont la personne proposée participe à l'alphabétisation, y compris une description de ses progrès, des exemples concrets de sa persévérance et les répercussions positives de ses réussites sur d'autres apprenants :

- sa situation personnelle avant d'avoir amélioré ses capacités de lecture et d'écriture;
- les défis ou les obstacles qu'elle a dû affronter;
- ce qu'elle a fait pour améliorer ses capacités de lecture et d'écriture;
- comment ses réalisations dans le domaine de l'alphabétisation ont influé sur sa vie;
- tout prix ou autre forme de reconnaissance reçu;
- la façon dont la personne proposée a aidé d'autres personnes ou a contribué à sa collectivité.

Un bref compte rendu indiquant :

- Pourquoi la personne proposée vous semble remarquable. Pourquoi est-elle une source d'inspiration pour les autres. Pourquoi mérite-elle ce prix.

Documentation : Veuillez inclure du matériel imprimé (lettres, coupures de presse, brochures, témoignages, etc.) s'il est directement lié aux réalisations en alphabétisation de la personne proposée et à la manière dont l'amélioration de ses capacités de lecture et d'écriture lui ont permis de s'épanouir ou de contribuer davantage à sa famille, à sa communauté ou à son milieu de travail.

3. Deux lettres d'appui :

- une des lettres doit provenir d'une personne qui a aidé la personne proposée à améliorer ses capacités de lecture et d'écriture;
- l'autre doit provenir d'une autre personne (p. ex. membre de la famille, ami, employeur, collègue de classe, ou quelqu'un à qui la personne proposée a rendu service).

Prière d'envoyer la trousse de mise en candidature dûment remplie au plus tard le 28 mai 2010 à :

Comité de sélection du Prix d'alphabétisation du Conseil de la Fédération
Enseignement postsecondaire et alphabétisation Manitoba
800, avenue Portage, bureau 350
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4

Téléphone : (204) 945-1053

Sans frais (à l'extérieur de Winnipeg) : 1 800 282-8069 (poste 8247)

Pour télécharger un formulaire de mise en candidature ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web suivant : www.edu.gov.mb.ca/ael/all/awards/cof/call_nom.fr.html



Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération



Formulaire de mise en candidature

Renseignements généraux sur la personne proposée

Veillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.

Nom

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

Téléphone (domicile)

Téléphone (travail)

Courriel

Je soussigné(e), _____, accepte que ma candidature soit prise en considération dans le cadre du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération. J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et j'autorise l'utilisation et la communication de ces renseignements par le ministère de l'Enseignement postsecondaire et alphabétisation Manitoba et le Comité de sélection du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération pour les besoins d'évaluation et de sélection des lauréats. Si je reçois un prix, je consens également à ce que mon nom, mon lieu de résidence, un compte rendu de mes réalisations et ma photo soient publiés par les médias et figurent dans des publications manitobaines associées au Prix et à sa promotion.

Signature de la personne proposée

Renseignements généraux sur la personne proposant la candidature

Veillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.

Nom

Titre et organisme

(le cas échéant)

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

Téléphone (domicile)

Téléphone (travail)

Courriel

Lien avec la personne proposée

Signature de la personne proposant la candidature

Date